



+ d'infos sur : www.rlv.eu

RLV
**RIOM LIMAGNE
& VOLCANS**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Rencontres avec les communes

Document de synthèse

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Mars – Avril 2019





Sommaire

Introduction	page 5
Image, ambiances, singularités	page 7
Un urbanisme vertueux	page 13
Un territoire désirable	page 20
Inverser le regard	page 27



Introduction

Le bureau d'études accompagné du service urbanisme a rencontré les 31 communes de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans au cours d'entretiens durant les mois de mars et d'avril 2019. Ces entretiens ont été l'occasion de rencontrer chaque commune, de récolter des données concernant le territoire et les projets à venir mais aussi de discuter du positionnement de la commune au sein de son territoire de référence. Un questionnaire a servi de trame commune à l'entretien.

L'objet de ce document est de présenter un compte-rendu de la première série d'entretiens communaux, dont l'objectif était la construction du projet politique.

Les entretiens ont ainsi permis d'esquisser le portrait du territoire dans son ensemble mais aussi de spécifier les portraits des anciennes Communautés de Communes - Volvic Sources et Volcans, Riom Communauté et Limagne d'Ennezat - en exposant les singularités des trois entités composant le territoire.

Plusieurs autres séries d'entretiens individuels ont par ailleurs été réalisées au cours des phases suivantes.

Cette synthèse est illustrée par des graphiques et des nuages de mots. Le nuage de mots est une représentation visuelle des mots-clefs les plus utilisés. Les mots s'affichent dans des tailles et graisses de caractères d'autant plus visibles qu'ils ont été utilisés par les élus rencontrés.



Image, ambiances, singularités

La notion d'image renvoie au positionnement du territoire de Riom Limagne et Volcans dans son contexte urbain et paysager au sein du Grand Clermont. Les ambiances correspondent au grand paysage avec les trois unités paysagères et leurs fondements : la Chaîne des Puys, les Coteaux et Faille de Limagne, la Grande Limagne et plaine de Varennes. Enfin, les bassins de vie – Riom, Volvic et Ennezat - constituent des espaces de singularités, tant en termes de paysage que pour la constitution de l'armature urbaine.

Quels sont les sites paysagers et les points de vue de qualité ?

Des vues sur la Chaîne des Puys Puy de Paugnat
Côteaux de Mirabel Table d'orientation Sentier des vignes
Parc de Cerey Entrées du village Place de l'Eglise
Côteaux Points hauts de la commune Place de l'Eglise
Des vues sur les Monts du Forez Sentier des noyers
Chaîne des Puys Faille de Limagne Etang des Martailles
Zone humide avec sculpture (T. Courtadon) Haies Ruisseaux
Le Bédât Etang Grand Val de Morge Pigeonnier
Vignes du coteau de la Madargue

Les élus mentionnent de nombreux sites paysagers et points de vue de qualité sur le territoire de leurs communes. Ces sites renvoient en grande majorité aux espaces naturels à l'exception de Riom qui mentionne le centre-ville. Parmi les espaces naturels, on retrouve :

- les grands ensembles emblématiques : la chaîne des Puys, la faille de Limagne, les coteaux, les vues sur les Monts du Forez,
- des espaces liés à l'eau : étang des Martailles, zone humide, ruisseaux, le Bedat, le val de Morge, l'Etang Grand,
- les sentiers de randonnée,
- les points culminants des communes offrant des perspectives lointaines,
- les haies, notamment en Limagne.



Centre-bourg d'Enval depuis la RD 15



Vues sur l'alignement de Puy, depuis la plaine de Limagne

Quelles sont les actions prioritaires à mettre en place pour préserver la qualité du paysage ?

Aménagement des espaces publics
Lutter contre l'enfrichement
Maintien, retour de l'activité agricole

CC Volvic Sources et Volcans

Travailler sur les cours d'eau et leurs rives
Développement des mobilités douces
Maintien des zones agricoles
Traitement des entrées de village

CC Riom Communauté

Travailler sur les cours d'eau et leurs rives
Aménager de nouvelles haies
Maintien des haies existantes
Traitement des entrées de village

CC Limagne d'Ennezat

Les élus identifient d'ores et déjà les actions prioritaires qu'ils souhaitent mettre en place pour préserver la qualité du paysage.

- Les communes de l'ex-Limagne d'Ennezat identifient des enjeux liés à la valorisation des cours d'eau et de leurs rives et au maintien des linéaires de haie.
- Le maintien de l'activité agricole et la lutte contre l'enfrichement apparaissent comme des objectifs importants pour les communes de l'ex-Volvic Sources et Volcans et de l'ex-Riom Communauté.
- Le traitement des entrées de ville et l'aménagement de l'espace public sont également des objectifs à se fixer pour certaines communes.



Gorges d'Enval





Un urbanisme vertueux

L'aménagement du territoire est une discipline transversale qui regroupe de nombreuses thématiques que les documents d'urbanisme doivent aborder : la limitation de la consommation foncière et la protection des espaces naturels et agricoles, le renforcement de l'armature urbaine, la transition énergétique et le développement des mobilités durables.

Quel est le positionnement de votre commune dans un territoire plus large ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Grand Clermont définit l'armature urbaine du territoire :

- Riom constitue le cœur métropolitain,
- Volvic et Ennezat les pôles de vie,
- les autres communes sont considérées comme des territoires périurbains.

Les entretiens avec les élus ont permis de confirmer cette armature et de la préciser en ajoutant :

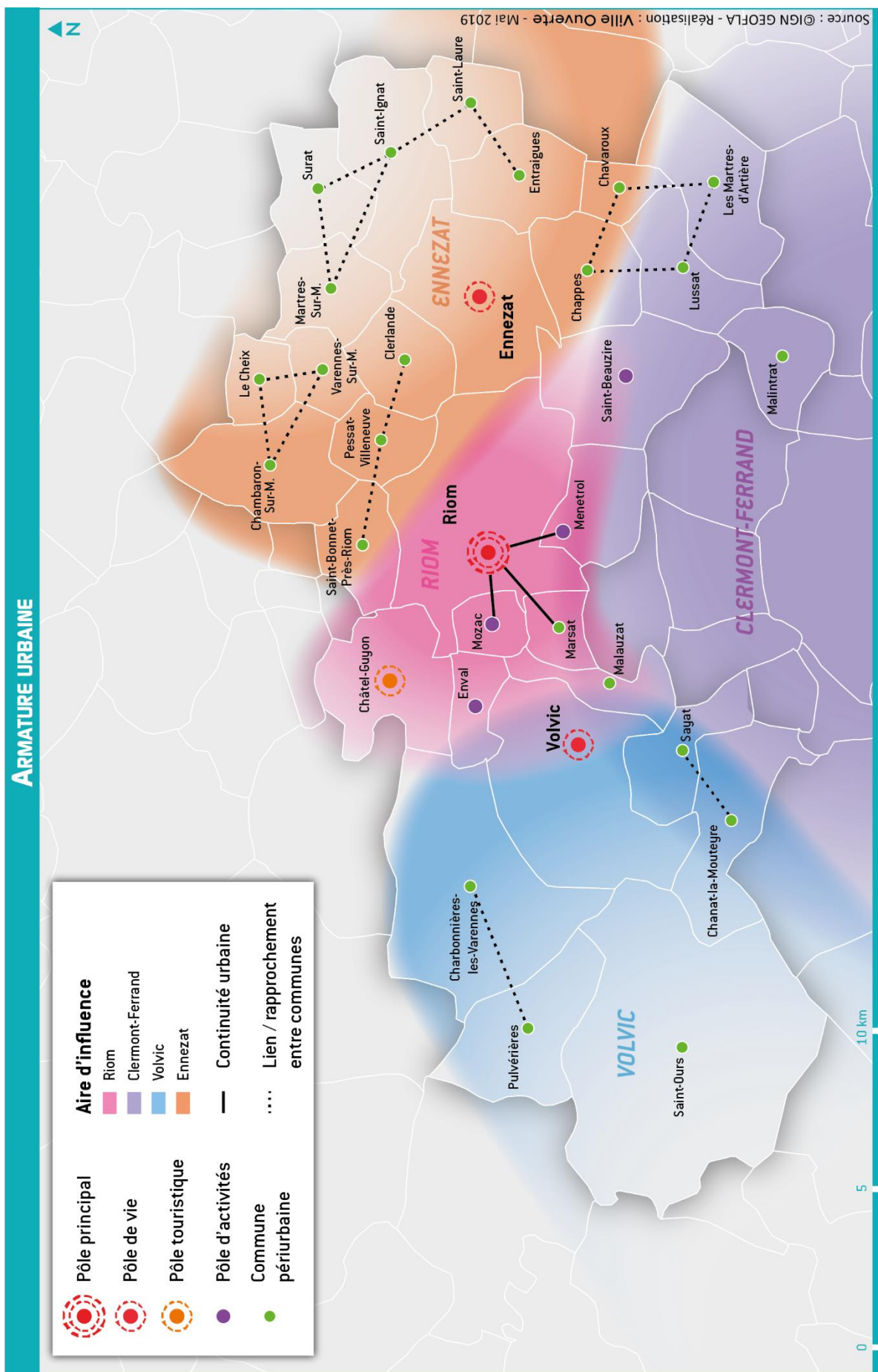
- Châtel-Guyon comme pôle touristique structurant
- Enval, Mozac, Ménérol et Saint-Beauzire comme pôles d'activités économiques ou commerciales.

La carte suivante présente également les liens et rapprochements entre communes qui partagent une dynamique locale ou mutualisent un équipement.

Les communes entretiennent aussi des liens forts avec des communes extérieures au territoire :

- Clermont-Ferrand est un pôle attractif pour l'ensemble des communes, certaines se déclarant même davantage tournées vers la métropole clermontoise, comme Malintrat, Lussat et les Martres-d'Artière.
- A l'est du territoire, la ville de Maringues attire également des flux grâce à son marché et son collège.
- Plus éloignées, les villes de Vichy et de Thiers génèrent aussi des flux.

Au nord et à l'ouest du territoire, les échanges apparaissent plus limités mais existent avec les communes de Combronde, Les Ancizes-Comps ou Pontgibaud.



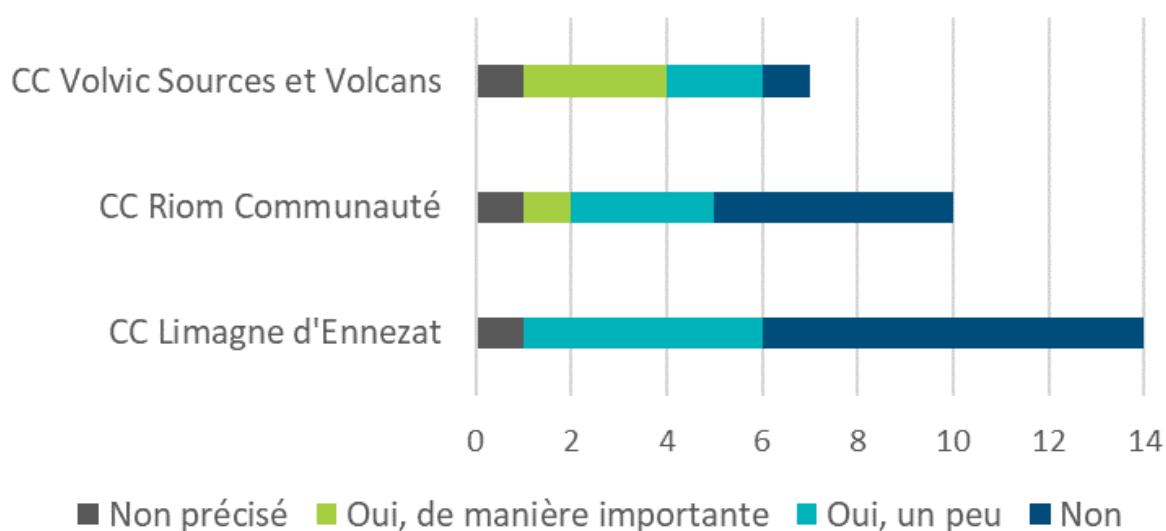
Comment a évolué votre commune au cours des 30 dernières années ?

Construction de logements sociaux
Constructions neuves, souvent pavillonnaires
Hausse de la population
Amélioration du cadre de vie, de l'habitat
Extension ou construction d'une ZA

Concernant l'évolution récente de leur commune, les élus ont avant tout évoqué la forte évolution démographique. Effectivement, en 30 ans, le territoire a gagné plus de 16 000 habitants, passant de 50 000 habitants en 1982 à 66 264 habitants en 2015.

La mention de constructions neuves, souvent de projets de lotissement, arrive en deuxième position. Les données statistiques confirment ce ressenti avec plus de 12 000 logements construits sur la période 1982-2015. Le territoire compte 32 000 logements en 2015.

La vacance dans le parc de logement constitue-t-elle une préoccupation de l'exécutif municipal ?



Les élus les plus préoccupés par la vacance sont ceux de l'ex-Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans. En effet, le taux de vacance y est le plus important avec 11,4% de logements vacants en 2015.

Les communes de l'ex-Limagne d'Ennezat et de l'ex-Riom Communauté se sentent moins concernées par la vacance, elles ont en effet des taux de vacance moindre (8,8% et 8,4% en 2015).

La majorité des élus concernés ont indiqué que le problème de la vacance concerne principalement les centres anciens. Les principales causes avancées pour expliquer cette vacance sont la vétusté des logements et le coût de leur remise en état.

Quels sont les enjeux et les besoins en termes de mobilités ?

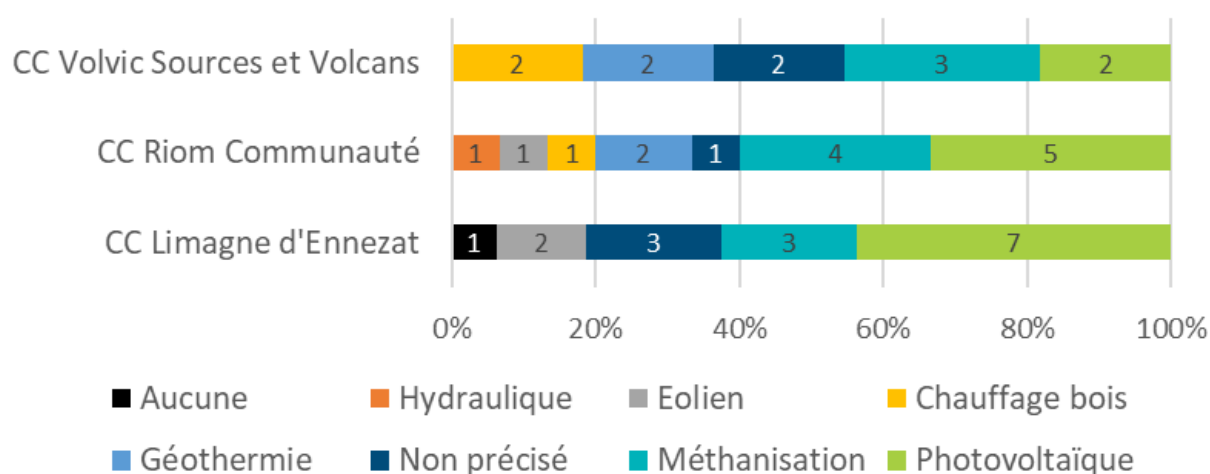
Enjeux liés à la circulation automobile, aux poids-lourds
Aménagements pour vélos et mobilités douces
Transports en commun
Transport à la demande
Entretien ou réinvestir le réseau ferré
Transports scolaires

Alors que la majorité des déplacements sont motorisés sur le territoire (87,7% des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture), les entretiens ont principalement fait ressortir une forte demande de transports en commun.

La création récente du réseau de bus RLV Mobilité a largement été évoqué avec la demande de maintien ou de création de lignes de bus vers les pôles principaux du territoire ou vers Clermont-Ferrand. Le transport à la demande a également été plusieurs fois mentionné. Les élus souhaitent une communication plus importante sur ce service qui est mal connu des habitants.

Le développement des mobilités douces a aussi été très évoqué avec des besoins en termes d'aménagements pour les vélos.

Selon-vous, quelles solutions d'énergies renouvelables pourraient être développées sur le territoire ?



Concernant le développement de projets d'énergie renouvelable, les élus évoquent en premier lieu le photovoltaïque et la méthanisation.

Le Plan Climat Air Energie (PCAET) du territoire analyse des potentiels de développement des énergies renouvelables assez important et plutôt sous-exploités. Le solaire photovoltaïque, la géothermie, le biogaz, le bois-énergie et le solaire thermique sont identifiés comme ayant un fort potentiel de développement.

Par ailleurs, le document indique que l'amélioration de l'efficacité énergétique doit également passer par la rénovation et l'amélioration thermique des logements. D'autant plus que la facture énergétique du territoire est très élevée avec 3 000 euros par habitant et par an.



Un territoire désirable

On associe l'idée de « désir » pour un territoire à la notion d'attractivité. L'attractivité économique est renforcée en accompagnant les entreprises existantes ou nouvelles sur un territoire. L'attractivité résidentielle est favorisée lorsque les parcours résidentiels des habitants sont fluides. L'attractivité touristique vise à recevoir les touristes avec une offre variée et des équipements de qualité.

Quels sont les forces et atouts du territoire sur le plan du développement économique ?

A word cloud for CC Volvic Sources et Volcans. The words are arranged in a roughly triangular shape. The most prominent words are 'Desserte routière' (green), 'Parc des volcans UNESCO' (blue), and 'Développement économique important' (blue). Other words include 'Proximité de Clermont-Ferrand' (blue), 'Tourisme' (blue), and 'Territoire préservé donc attractif' (blue).

Tourisme
Territoire préservé donc attractif
Desserte routière
Parc des volcans UNESCO
Développement économique important
Proximité de Clermont-Ferrand

CC Volvic Sources et Volcans

A word cloud for Riom Communauté. The words are arranged in a roughly triangular shape. The most prominent words are 'Entreprises d'envergure mondiale' (blue), 'Tourisme' (blue), and 'Proximité de Clermont-Ferrand' (green). Other words include 'Desserte routière' (blue), 'Vulcania' (blue), and 'Parc des volcans UNESCO' (blue).

Vulcania
Desserte routière
Proximité de Clermont-Ferrand
Tourisme
Entreprises d'envergure mondiale
Parc des volcans UNESCO

Riom Communauté

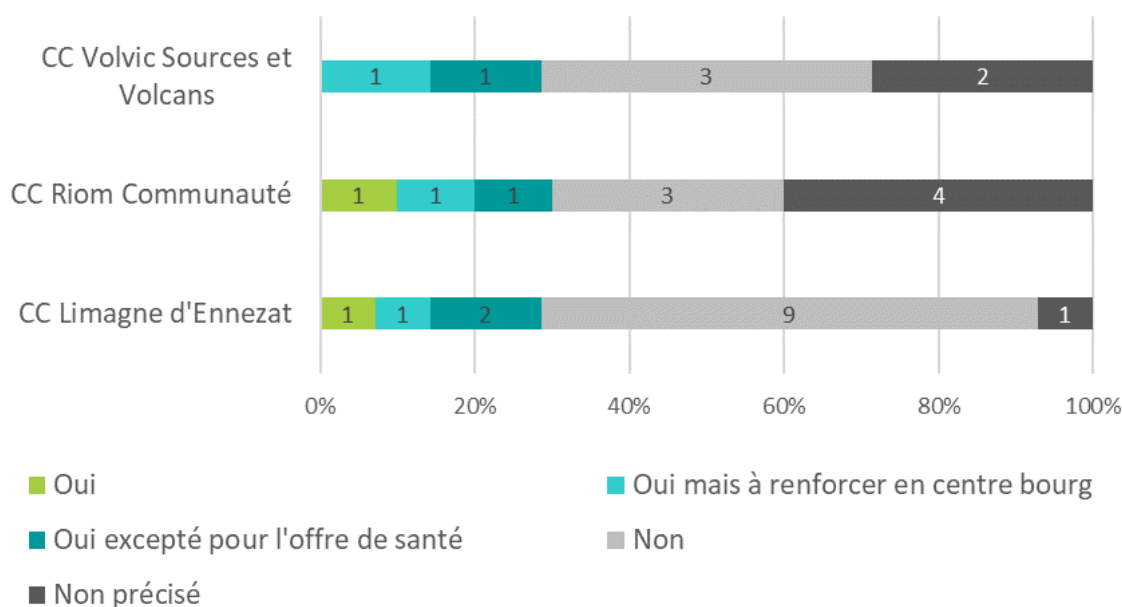
A word cloud for CC Limagne d'Ennezat. The words are arranged in a roughly triangular shape. The most prominent words are 'Terres agricoles fertiles' (green), 'Proximité de Clermont-Ferrand' (blue), and 'Entreprises d'envergure mondiale' (blue). Other words include 'Desserte routière' (blue), 'Biopôle' (blue), and 'Volvic' (blue).

Biopôle
Volvic
Terres agricoles fertiles
Proximité de Clermont-Ferrand
Desserte routière
Entreprises d'envergure mondiale

CC Limagne d'Ennezat

Les trois ex-Communautés de Communes ont chacune mentionné les atouts qu'elles considèrent les plus importants pour le développement économique du territoire : le tourisme et le parc des Volcans, la proximité de la métropole et l'excellente desserte routière, la présence d'entreprises d'envergure mondiale.

Estimez-vous l'offre commerciale satisfaisante ?



Les élus sont souvent insatisfaits de l'offre commerciale, et notamment de l'offre de proximité. En effet, à l'image de la dynamique nationale, de nombreux commerces de proximité ont disparu au profit des grandes surfaces commerciales.

Quel est le portrait de votre commune et de ses habitants ?

Avec de jeunes actifs
Rurale Résidentielle
Vieillesse de la population
Avec des personnes âgées
Accueillante Avec des agriculteurs

Les élus ont brossé le portrait d'une population composé principalement de jeunes actifs mais en cours de vieillissement. Dans les faits, l'indice de jeunesse est de 1 sur le territoire de Riom Limagne et Volcans, cela signifie qu'il y a autant

de jeunes de moins de 20 ans que de personnes âgées de plus de 60 ans. Cet indice de jeunesse est supérieur à celui de la Clermont métropole (0,9) et du département (0,8). Il a également tendance à baisser à l'image de la tendance nationale (il était de 1,4 en 1999).

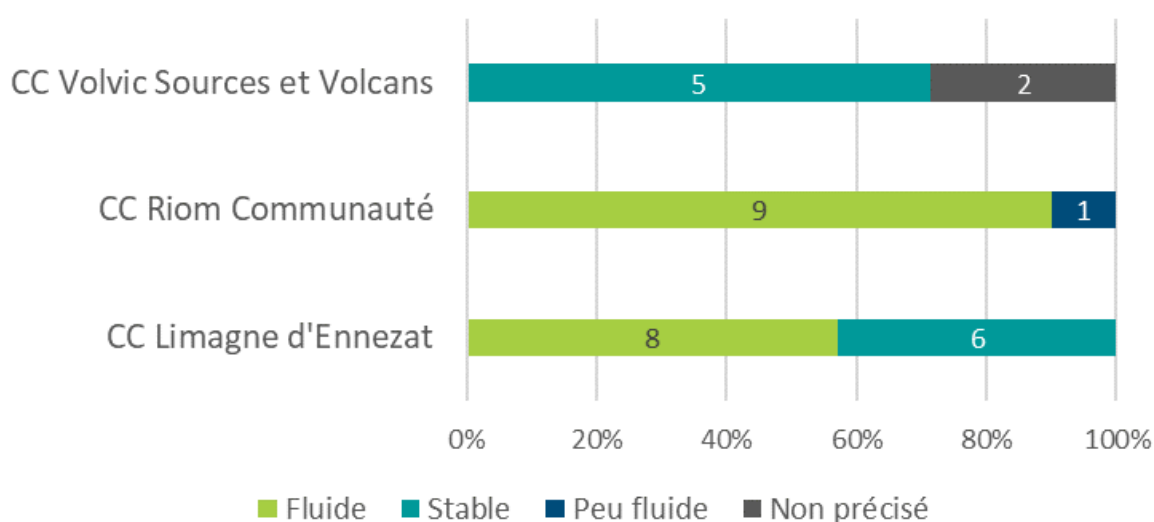
Quelle explication donnez-vous à l'évolution de la population communale ?

Proximité avec Clermont Métropole
Foncier abordable **Cadre de vie préservé**
Proximité des axes de transports **Proximité avec Riom**
Bonne qualité de vie

La majorité des communes connaissent une croissance de leur population. Pour expliquer cette dynamique, les élus s'appuient sur le triptyque : proximité de la métropole, foncier abordable et cadre de vie de qualité.

Le territoire connaît en effet une croissance moyenne de sa population de 1% chaque années en 2007 et 2015. Quelques communes connaissent une stabilité de leur population, voir une légère baisse. Elles l'expliquent par une volonté politique de ne pas croître ou par l'absence de foncier disponible.

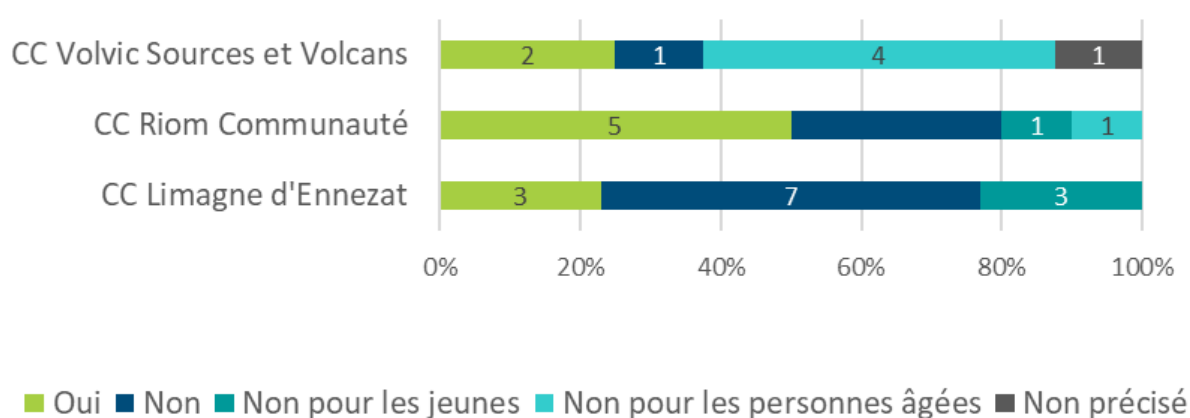
Comment qualifiez-vous le marché du logement sur votre commune ?



En majorité, les élus qualifient le marché du logement de fluide en particulier sur le territoire de l'ex-Riom Communauté et de l'ex-Limagne d'Ennezat. Le marché est stable dans l'ex-Volvic Sources et Volcans.

Le prix du m² pour une maison s'élève à environ 1 700 euros à Riom contre 1 300 euros dans le Puy-de-Dôme et 1 800 à Clermont-Ferrand. Les prix inférieurs à la métropole tout en restant proche permettent à la Communauté d'Agglomération d'avoir un marché dynamique.

Estimez-vous l'offre en équipements satisfaisante ?



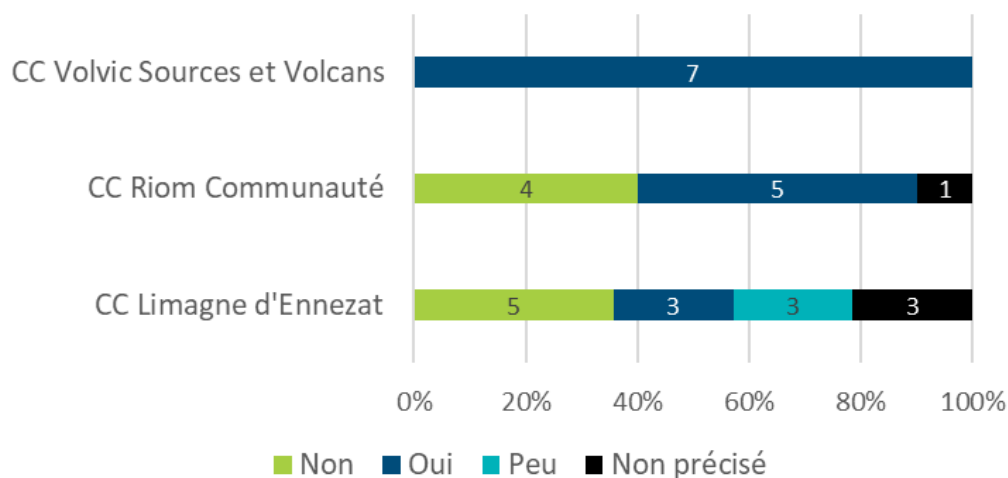
Concernant l'offre en équipements, les élus considèrent rarement l'offre satisfaisante.

Ils évoquent un manque d'équipements à destination des personnes âgées, en particulier pour l'ex-Volvic Sources et Volcans, avec des logements adaptés comme une résidence sénior service.

Les besoins à destination des jeunes, notamment pour l'ex-Limagne d'Ennezat, sont aussi relevés avec notamment un besoin en crèches.

Certaines communes évoquent la nécessité de structurer le territoire autour des équipements localisés dans les polarités.

Percevez-vous le tourisme comme un vecteur de développement ?



Quels sont, selon-vous, les principaux attraits touristiques du territoire ?

Chaîne des Puys, PNR Patrimoine bâti
Sentiers de randonnée Paysages
Gîtes, chambres d'hôtes... Patrimoine vernaculaire

Les trois ex-Communautés de Communes se distinguent dans leurs visions du développement touristique.

L'ex-Volvic Sources et Volcans est unanime sur le développement du tourisme. Le territoire compte en effet de nombreux atouts avec la Chaîne des Puys et le thermalisme notamment ainsi qu'une offre en équipements d'hébergement déjà structurée.

Les communes de l'ex-Riom Communauté mise davantage sur le patrimoine bâti. L'office de tourisme Terra Volcana a pour mission de structurer cette offre touristique en assurant l'animation, la promotion et la commercialisation de l'activité touristique pour l'ensemble du territoire.



Inverser le regard

L'aménagement du territoire doit impérativement prendre en compte l'environnement et la trame verte et bleue. Inverser le regard permet de prendre en compte ce capital qu'est la nature pour le préserver.

Quels sont les trois enjeux majeurs pour votre commune ?

Maintien de l'agriculture
Préservation de l'environnement
Accueil d'habitants supplémentaires
Maintenir la population Développement économique

Les élus identifient le maintien de l'agriculture et la préservation de l'environnement comme les deux premiers enjeux de leur commune. Le territoire de Riom Limagne et Volcans a en effet connu une forte consommation du foncier naturel et agricole depuis une dizaine d'années. Entre 2007 et 2017, 434 hectares d'espaces naturels ou agricoles ont été urbanisés, soit 43,4 hectares par an en moyenne. La surface de la tâche urbaine a augmenté de 12,7% sur la période.

Quels sont les sites naturels remarquables de votre commune ?

Chaîne des Puys Faille de Limagne L'Artière
Marais salé (Natura 2000) Haies et bosquets
Coulée verte Etang Grand (ENS) La Morge
Impluvium de Volvic Côteaux de Mirabel (ENS)
De nombreux Puys ZNIEFF Butte de Diu
Parc du Cerey Etang des Martailles

Les sites naturels remarquables sont bien identifiés par les élus, notamment lorsqu'ils bénéficient d'une protection ou d'un inventaire comme les sites Natura 2000, les zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF) ou les espaces naturels sensibles (ENS). Le site Unesco est également cité par de nombreuses communes de même que l'impluvium de Volvic.



Fossés de Limagne, à l'arrière est de Surat



Panorama à la sortie de Chanat-la-Mouteyre sur la RD775





+ d'infos sur : www.rlv.eu

